ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Recentrage du dispositif Pass'Sport

Question écrite n° 8699

Texte de la question

M. Hubert Brigand attire l'attention de Mme la ministre des sports, de la jeunesse et de la vie associative sur les conséquences dommageables du recentrage du dispositif Pass'Sport pour la rentrée 2025. En effet, outre l'exclusion des enfants de 6 à 13 ans du dispositif, les Pass'Sports des enfants de 14 à 17 ans vont être réduits de 70 à 50 euros. Ces mesures risquent de mettre en péril une dynamique essentielle pour la santé, l'éducation et la cohésion sociale des jeunes alors même que la promotion de l'activité physique et sportive a été décrétée « Grande cause nationale 2024 ». Ces mesures sont susceptibles, en outre, de creuser davantage les inégalités sociales et territoriales face à la pratique sportive et de fragiliser le tissu associatif local. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir lui indiquer comment le Gouvernement entend garantir un accès équitable à la pratique sportive pour tous les enfants.

Données clés

Auteur : M. Hubert Brigand
Circonscription : Côte-d'Or (4e circonscription) - Droite Républicaine
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 8699
Rubrique : Sports
Ministère interrogé : Sports, jeunesse et vie associative
Ministère attributaire : Sports, jeunesse et vie associative

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 15 juillet 2025